

TULLE S'ENGAGE POUR OCTOBRE ROSE

FESTIVAL INTERNATIONAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE

DU 29 OCTOBRE AU 13 NOVEMBRE | TULLE 2022



Jean BANQ

Invité d'honneur : Jean BANQ

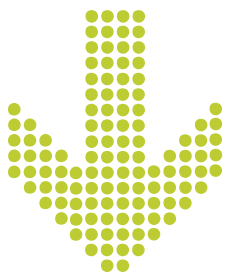
APPLICATION DES
MESURES SANITAIRES

SALLE DES FÊTES IMPASSE LATREILLE : 13H - 18H30 du LUNDI au VENDREDI / 10H - 18H30 SAMEDI et DIMANCHE

www.photoclubaspptulle.org



Photographie de Jean BANQ, œuvre de la série « Histoire sans visage », Musée Impressionnisme, ICS B&D 060119



éditorial



Faire face

La crise des prix de l'énergie bat son plein et elle va durer. Les familles, comme les entreprises et les établissements publics, en particulier les communes, sont donc contraintes d'adopter des mesures fortes pour pouvoir continuer à faire face à leurs autres dépenses ordinaires.

Ces augmentations de prix vont entraîner pour la Ville de Tulle une dépense supplémentaire d'au moins un million d'euros l'an prochain ! Et les 400.000 € qui avaient été mis en réserve pour financer ces hausses sur toute l'année 2022 ont déjà été engloutis à la fin septembre par la flambée des prix.

Comme toutes les cités de notre pays, la Ville de Tulle est donc dès à présent dans l'obligation de réduire considérablement ses dépenses d'énergie. Elle est contrainte aussi de limiter ou différer d'autres dépenses tout en préservant autant que possible les services rendus aux usagers.

En conséquence, et c'est la priorité, les consommations d'électricité et de gaz de la Ville devront diminuer dans tous les secteurs : éclairage, chauffage, transport... Pour y parvenir, la mobilisation collective est nécessaire, mais aussi l'engagement de chacune et chacun : dans chaque espace public municipal, dans chaque association, la sobriété énergétique devra être désormais une règle stricte.

Changer ses habitudes n'est jamais facile et ça grincera sans doute ici et là, mais c'est à ce prix que la Ville pourra continuer à aider les associations et les héberger, financer les actions sociales, soutenir le commerce, assurer l'entretien de l'espace et des locaux, poursuivre les travaux de modernisation urbaine, conserver plus de 300 agents et maintenir ainsi un service public de proximité.

Il faut aussi avoir en tête que cette réduction générale des consommations d'énergies, ici comme partout en France, en Europe et bien au-delà, aura des effets bénéfiques à moyen et long termes : le réchauffement du climat de la Terre sera atténué.



BERNARD COMBES,
MAIRE DE TULLE,
CONSEILLER DÉPARTEMENTAL

ÉCOLES

Un budget anticipé pour une rentrée bien préparée

Avec 870 élèves inscrits dans les différentes écoles tullistes, l'effectif global est plutôt stable cette année. Il connaît même une légère augmentation de 1%, notamment sur le site de Virevialle.

L'organisation du temps scolaire a été maintenue avec la semaine à 4 jours, tout comme les études surveillées dans les garderies les lundis et les jeudis. La Ville conserve ses spécificités avec la poursuite du Campus junior le mercredi matin (participation moyenne de 140 enfants aux activités) et le parcours culturel qui facilite l'accès aux structures locales.

COÛT DE L'ÉNERGIE ET DES MATIÈRES PREMIÈRES, LA MAIRIE ABSORBE UNE GRANDE PARTIE DE LA HAUSSE

Concernant la restauration, face à la hausse du coût des matières premières, de l'énergie et des charges de personnel, la Ville va prendre en charge l'essentiel des augmentations (environ 50 000 € pour l'année) afin de limiter la hausse du tarif pour les familles à seulement 9 à 12 centimes par repas, soit une quinzaine d'euros par élève pour toute l'année. En parallèle, des actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire seront menées sur toutes les écoles en partenariat avec la cuisine centrale. Malgré ces contraintes, la Ville continue à financer l'essentiel des fournitures scolaires (fournitures, livres et matériel pédagogique) afin de limiter autant que possible les dépenses pour les familles. Elle attribue, par le biais de la Caisse des écoles, 59,50€/élève en élémentaire et 50,50€/élève en maternelle. C'est un coup de pouce financier pour les familles. Pour réaliser quelques économies et face à l'augmentation très importante des forfaits transports, la municipalité a décidé cette année de limiter les déplacements en car et d'encourager la mise en place d'activités au sein des établissements.



SOLIDARITÉ

NOËL POUR NOS AÎNÉS

Cette année encore, les élus ont souhaité renouveler l'attribution de bons repas à valoir dans les restaurants tullistes.

Ce bon, d'une valeur de 20€ pourra être utilisé dans les restaurants partenaires du 1^{er} janvier au 30 juin 2023. Dans un contexte sanitaire toujours incertain, cette initiative encourage nos aînés à partager un instant gourmand dans un restaurant de la ville. Pour en bénéficier, il faut s'inscrire au CCAS et avoir 67 ans révolus. Lors de l'inscription (**du 2 au 25 novembre**), pensez à vous munir d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de l'année en cours. Les personnes âgées de 65 ans et plus qui souhaitent bénéficier de l'aide de fin d'année et du colis de Noël devront en faire la demande à cette même période (sous conditions de ressources).

 **Maison de la Solidarité, 25 quai G-Péri (3^e étage) - 05 55 21 73 18**

Ça s'est passé à Tulle



● La Ville de Tulle est pionnière dans la mise en place de ce dispositif dans le département.

COMMERCE

Un essai à transformer

Pour éviter la vacance commerciale, la Ville de Tulle adhère au dispositif « Boutiques à l'essai » afin de faciliter l'installation de commerces.

L'idée : permettre à des porteurs de projet de tester leurs idées dans un local vacant sur une période de six mois renouvelable. Une sorte de pépinière commerciale à l'échelle de la ville. Cette action se matérialise par une adhésion de la Ville à la Fédération des Boutiques à l'Essai et par la signature d'une convention de partenariat avec Initiative Corrèze, acteur local de développement économique spécialisé dans l'accompagnement des créateurs.

Ce dispositif s'adresse à des primo-créateurs (entrepreneur immatriculé depuis moins de 3 ans) ne disposant pas de local commercial. « La mairie travaille avec les partenaires et fait le lien avec les propriétaires, précise Cédric Beaussonie, manager du commerce. Nous avons recherché deux locaux dans le secteur de l'avenue Victor-Hugo, sans travaux et prêts à accueillir une activité commerciale. Nous avons rencontré plusieurs propriétaires pour leur expliquer la démarche et souligner qu'une aide aux démarches administratives pourra être mise en place ». Le porteur de projet bénéficie quant à lui d'un loyer modéré et d'une convention d'occupation de six mois renouvelable, au lieu d'un bail commercial traditionnel. Il bénéficie aussi d'un accompagnement renforcé et personnalisé. Il peut ainsi tester son projet tout en minimisant les investissements de départ. Si son activité devient rentable, le commerçant conserve sa boutique et l'opération se déplace dans un autre local vacant proposé par la Ville.

Un appel à candidatures vient d'être lancé par les partenaires de l'action pour recruter les porteurs de projets. Le comité d'agrément, composé des représentants de la Ville de Tulle, d'Initiative Corrèze et d'acteurs privés locaux, se réunira prochainement et sélectionnera les porteurs de projet qui bénéficieront du dispositif. Un vrai coup de pouce pour maintenir le dynamisme du commerce à Tulle.

DÉMOCRATIE

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE !

Bernard Combes va à la rencontre de ses administrés et propose des temps d'échanges privilégiés lors de ses permanences dans les quartiers.

Le maire assure des permanences un samedi par mois de 11h à 12h30. Elles se font sans prise de rendez-vous et sont ouvertes à tous les Tullistes qui souhaitent le rencontrer. Travail, famille, argent, vie de quartier, projets... tous les sujets pourront être abordés, l'objectif étant d'échanger avec les habitants. La prochaine permanence se tiendra samedi 19 novembre à l'école de La Croix de Bar.

 **Permanence suivante : samedi 10 décembre à l'École de l'Auzelou.**



PAUSE POPOTE

Le CCAS de Tulle et le Secours catholique proposent des ateliers de cuisine pour les personnes vulnérables et n'ayant pas d'accès à un espace dédié à la cuisine. Tous les 15 jours, le mardi de 9h à 14h, ceux qui le souhaitent (sans domicile stable) peuvent venir cuisiner, place Schorndorf, avec des bénévoles ravis de transmettre leurs recettes. Un moment de convivialité pour retrouver le goût du partage.

MAIRIE

MODERNISATION DES BÂTIMENTS ET DES VÉHICULES

Depuis quelques années déjà, la Ville investit dans ses bâtiments pour mieux les isoler et dans sa flotte de véhicules pour moins consommer.

Camion-grue, tractopelle, balayeuse, utilitaires, véhicules légers... la flotte a progressivement été changée au profit de véhicules adaptés aux besoins des agents. Des véhicules plus maniables et surtout moins gourmands en carburant. En fonction des nécessités et de l'état du parc automobile, la collectivité investit en moyenne 250 000€/an. Une enveloppe qui sera réduite une fois le parc renouvelé. L'achat de véhicules propres (électriques ou hybrides) est également en cours de développement pour accompagner cette transition.

RÉNOVATION THERMIQUE

À la rentrée, des travaux d'isolation et d'étanchéité ont été réalisés au Centre technique municipal pour un montant de 171 400€. Ce bâtiment, qui regroupe les bureaux administratifs et le magasin, bénéficiera en 2023 de nouvelles interventions pour améliorer les conditions de travail des agents et réaliser de nouvelles économies d'énergies.




CRÉMATORIUM

Un service funéraire plébiscité

Opérationnel depuis 2017, le crématorium de Tulle est le deuxième du département et répond à un véritable besoin depuis son ouverture sur la zone de Tulle-Est.



Grâce à ses nombreux services (accueil et accompagnement des familles, cérémonies personnalisées, salle de visualisation, jardin du souvenir...), le crématorium de Tulle a vu son activité augmenter de 12% entre 2020 et 2021. La structure et l'aménagement ont été pensés pour permettre aux familles de rendre un hommage digne et respectueux au défunt. En 2021, le taux de satisfaction des proches a été estimé à 94,7% via des enquêtes (certification des services Qualicert). En moyenne, le site de Tulle effectue entre 40 et 50 crémations par mois, des chiffres qui devraient se maintenir en 2022 selon la direction. La société OGF, en charge de la gestion du site, reverse, dans le cadre de son contrat de Délégation de Service Public (DSP), 10 000€ par an à la municipalité ainsi qu'une part complémentaire variable (au-delà de 600 crémations par an). Une activité conforme aux prévisions du gestionnaire et qui tend à évoluer car ce mode d'obsèques est de plus en plus privilégié par les familles.

 Crématorium de Tulle, avenue Evariste-Galois - Ouvert du lundi au vendredi 8h30 à 11h30 et 13h30 à 16h30, samedi 8h30 à 11h30 sur RDV. Contact 05 44 41 08 34



BIENVENUE

Etienne Desplanques, nouveau préfet de la Corrèze, a pris ses fonctions le 23 août dernier. Il est diplômé de l'Institut d'études politiques (IEP) de Paris et de l'Ena dans la promotion République (2005-2007). Le Breton, âgé de 42 ans, a occupé différents postes au sein de plusieurs préfectures. Nommé en juillet lors du Conseil des Ministres, il a quitté le Ministère des Outre-Mer pour poser ses valises en Corrèze.

Les petits nouveaux



Ô P'TITS OIGNONS

Éric Chatain et **Patricia Lasne** se lancent un nouveau défi avec la reprise de ce restaurant. Les deux professionnels de la restauration proposent une cuisine traditionnelle à base de produits frais et de saison. N'hésitez pas à consulter leurs cartes !

5 place Clément-Simon

05 44 40 98 65

Ouvert du lundi au samedi 12h à 14h et 19h à 21h (fermé le mercredi soir)



LE LOVY

Ce bar/brasserie bien connu des Tullistes vient d'être repris par **Nicolas Bouvel**, un ancien salarié. Il poursuit le travail de son prédécesseur en y apportant sa touche avec des apéros tapas le mercredi soir et une ouverture de la brasserie les jeudis et vendredis soirs.

11 bis rue du Sergent Lovy

05 55 21 98 95

Ouvert du lundi au jeudi 7h à 21h et vendredi, samedi 7h à 22h



MLLE ANGELE

Angélique Desa vous accueille comme chez elle, autour d'un café ou d'un thé qu'elle accompagne d'un gâteau fait maison. Cette commerçante s'engage dans un nouveau projet avec ce salon de thé élégant où les boissons chaudes, froides et la petite restauration sont 100% locales.

3 place Carnot

05 44 41 30 88

Ouvert du lundi au vendredi 10h à 18h30 et samedi 9h à 18h (brunch sur réservation)



PATAPIZZ'

Jim Cayrol et son fils **Alexis** proposent une trentaine de pizzas à base de pâte fraîche (sur place ou à emporter). Des classiques et aussi quelques spécialités comme la créole et son poulet mariné ou encore la trois chocolats caramélisée.

53 rue de la Barrière

05 55 27 38 90

Du mardi au vendredi 11h-13h30 et 17h30-21h30, dimanche 18h-21h30 (livraison possible)

patapizz-tulle.eatbu.com



RUE JEAN-JAURÈS

Le 7 octobre dernier, la société Polygone a invité les élus et les partenaires à l'inauguration du 27 rue Jean-Jaurès. Des logements labellisés « Habitat Senior Services » adaptés aux personnes âgées ou à mobilité réduite mais aussi accessibles aux travailleurs locaux. Des appartements T2 et T3 ouverts à la fois sur la rue Jean-Jaurès et sur la place Martial-Brigouleix, disponibles à la location.

LE BLOC-NOTES DES QUARTIERS

MARCHÉS AUX FLEURS

Des marchés aux fleurs se tiendront sur la place Smolensk et la place Gambetta du samedi 29 octobre après-midi au mardi 1^{er} novembre

ATELIER MAMAN BÉBÉ

Atelier gratuit pour les mamans et leurs bébés, de la naissance à 2 ans, animé par Iris Bugl, thérapeute.

Tous les **MARDIS** de 14h à 16h dans les locaux de Peuple et culture (36 av. Alsace-Lorraine)

☎ Inscriptions au 05 55 21 73 18

STAGE DE CIRQUE

Acrobaties, équilibre, jonglerie, jeux d'expression corporelle et clownesque, l'association A Tous Cirk propose un stage du 31 octobre au 2 novembre (5-8 ans de 10h-12h et 9-15 ans de 13h30 à 16h30).

☎ Inscriptions : atouscirk@gmail.com

FORMATIONS

La FAL organise des formations gratuites pour les bénévoles associatifs. En novembre, elle propose une intervention sur la responsabilité des dirigeants associatifs.

SAMEDI 5 NOVEMBRE de 14h à 17h, 4 Impasse Pièce St Avid

☎ Inscriptions au 07 77 67 80 64 ou vieassociative@fal19.fr

N'hésitez pas à transmettre vos informations : communication@ville-tulle.fr



ENVIRONNEMENT

Une gestion raisonnée des espaces verts

Depuis un an et demi, une gestion durable des espaces verts de la ville a été mise en place.

Sur le site de la Baignade, dans le quartier de Bourbacoup ou au parc du Chambon par exemple, certaines zones n'ont pas été totalement tondues. Un oubli ? Non. Les agents des services techniques effectuent une tonte différenciée sur ces sites. Cette technique consiste à ne tondre qu'une partie de l'herbe tout en permettant la circulation des usagers. Les herbes hautes constituent une véritable réserve de biodiversité favorisant la présence de nombreux insectes pollinisateurs et permettant de conserver l'humidité des sols. Les services techniques peuvent ainsi optimiser leurs interventions (fauchage 2/an) et réduire les coûts. Cette nouvelle gestion se décline également dans le choix des essences d'arbres en privilégiant des espèces locales, moins gourmandes en eau et résistantes à la chaleur. Cet automne, une trentaine d'arbres et d'arbustes seront plantés dans différents quartiers de la ville comme le quai Péri et place Albert-Faucher. Pour préserver la ressource en eau, les végétaux sont arrosés avec de l'eau brute et paillés.



BONNE NOUVELLE

Les travaux du pont Louisa-Paulin touchent à leur fin. L'entreprise NGE procède aux derniers équipements et aux finitions de cet ouvrage (enrobé, garde-corps, trottoirs). En parallèle, des travaux de réfection ont eu lieu sur le petit pont d'accès à la Tour de Souilhac. De nouvelles poutres en béton et un nouveau revêtement sécurisent ce passage. Le pont Louisa-Paulin sera rouvert à la circulation le 7 novembre.



TOUSSAINT

Dans les cimetières de Tulle

À quelques jours de l'hommage aux défunts, la municipalité rappelle que l'entretien des intertombes relève des familles.

Le 1^{er} novembre, le cimetière du Puy-Saint-Clair sera ouvert au public de 9h à 19h. La porte d'accès du côté de la Barrussie sera également ouverte les samedis et dimanches jusqu'au 6 novembre. Le portail du cimetière de Cueille sera ouvert tous les jours de 9h à 17h sur cette même période. Les véhicules ne pourront pas pénétrer dans l'enceinte des cimetières le jour de la Toussaint, sauf dérogation accordée par le gardien pour les personnes à mobilité réduite. De plus, les animaux, même tenus en laisse, sont interdits.

La Ville recommande aux familles d'effectuer les travaux de nettoyage avant le 31 octobre. Des containers sont prévus sur les sites, pensez à respecter les consignes de tri. Les travaux de marbrerie, de construction, de réparation des caveaux sont interdits depuis le 15 octobre. En cette période consacrée au souvenir des défunts, les passages entre les sépultures doivent rester libres.

Depuis deux ans, la municipalité a mis en place un plan de végétalisation des cimetières pour embellir ces sites de recueillement. L'enherbement des allées avec des plantes herbacées est visible à certains endroits mais cette transition écologique prendra encore du temps.

j'aime
mon
QUARTIER

RESTOS DU CŒUR

CAMPAGNE D'HIVER

L'association apporte une assistance aux personnes les plus démunies.

Les bénévoles accueilleront les bénéficiaires de l'aide alimentaire à partir du 21 novembre. Ouvert les lundis et jeudis de 9h à 11h45 et de 14h à 16h, on y retrouve les produits de première nécessité ainsi que des vêtements. Pour s'inscrire, les personnes doivent fournir des justificatifs (pièce d'identité, quittance de loyer, bulletin de salaire, indemnité Pôle emploi,...). Cependant, toutes les personnes dans le besoin, sans distinction d'âge ou de situation professionnelle, peuvent se présenter aux Restos du Cœur. En 2021, 490 personnes ont été servies chaque semaine et cette année encore l'association recherche des bénévoles.

 **Chemin de la Solane, renseignements au 05 19 07 72 91**



PORTES OUVERTES

Témoignages d'entrepreneurs, conseils pratiques, ateliers thématiques... Initio, Pépinière & Hôtel d'entreprises a ouvert ses portes le 15 septembre dernier pour faire découvrir, de manière conviviale, le fonctionnement de la structure et permettre aux entrepreneurs d'échanger sur leurs pratiques professionnelles. Une initiative originale pour valoriser les porteurs de projets de notre territoire.

SPORT

La boxe, une discipline complète

Depuis plus de 50 ans, le Cercle des boxeurs tullistes séduit les petits et les grands. Rings et sacs de frappe sont accessibles à tous.

Une « grande famille » comme le souligne le président Frank Guyot, fier de l'héritage qui perdure dans son club. Avec 180 licenciés (de 6 à 60 ans) dont 60% de femmes, le club a su s'adapter au fil des années pour attirer de nouveaux adeptes. « Historiquement, nous proposons des cours de boxe anglaise, précise le président. Depuis quelques années, nous avons diversifié nos activités avec la boxe française, des cours de kick boxing et de ladies boxing (réservé aux femmes) ». Quatre moniteurs diplômés dispensent leurs techniques aux pugilistes amateurs (boxe de loisirs) et aux professionnels. Cette discipline est accessible dès 6 ans (boxe éducative jusqu'à 14 ans) au Cercle des boxeurs tullistes « où l'on enseigne le respect de l'autre et des règles, insiste Frank Guyot. Ce sport peut être bénéfique pour des enfants hyperactifs, nerveux ou timides par exemple car il permet d'apprendre à canaliser son énergie ou à gérer son stress. La boxe éducative n'est pas un sport violent, il y a peu de contact. Elle permet l'opposition sans danger ». Une discipline complète qui mobilise l'ensemble du corps.

Récemment, le club a obtenu la labellisation du dispositif PEP'S (Prescription d'Exercice Physique pour la Santé) qui permet de favoriser la pratique d'activité physique sur prescription médicale. Laurent Olivier, le moniteur de boxe française, propose donc des cours spécifiques et adaptés, sur un créneau dédié, aux personnes en surpoids et souhaitant reprendre une activité. Un nouveau challenge pour l'association qui ne ménage pas ses efforts pour attirer de nouveaux licenciés tout en conservant les atouts d'un club de proximité.

 Dojo municipal, rue de la Montane. Licence 110 € enfants et 150€ adultes. Renseignements Frank Guyot 07 82 82 93 41



Le Cercle des boxeurs tullistes organise un gala à la fin de l'année. Des combats professionnels et amateurs sont prévus.

TÉLÉTHON

EDITION 2022

Les 2 et 3 décembre, de nombreux rendez-vous auront lieu à Tulle pour soutenir l'association AFM-Téléthon.

Les associations tullistes et les bénévoles se mobilisent cette année encore pour récolter des fonds en faveur de la recherche, des malades et de leurs familles. Le Téléthon 2022 est avant tout une grande fête avec de nombreuses animations et divers stands : le 2 décembre vente d'objets Téléthon à Leclerc, le 3 décembre vente d'objets Téléthon et de crêpes à Super U, stands le matin au marché de la Gare et de la Cathédrale.

Le samedi 26 novembre à 14h30, une initiation à la salsa, bachata et kizomba sera proposée à la salle Latreille suivie d'une soirée dansante autour des danses latines.

 « Force T de Tulle » : 06 86 15 19 32



SANTÉ MENTALE

La première assemblée du Contrat Local de Santé Mentale a eu lieu le 15 septembre dernier à la salle de L'Auzelou sous l'impulsion du Centre Communal d'Action Sociale et de la Ville de Tulle. Le CLSM est une instance de concertation et de collaboration entre différents acteurs afin de permettre aux actions et aux politiques locales mises en œuvre d'être plus efficaces.



CHANTIER DES COLLECTIONS

La Boutique Cayla se refait une beauté

Pièce phare du parcours accordéon de la future Cité, la boutique Martin Cayla demande une attention particulière afin d'assurer son transfert.

Pour permettre l'exposition de cette boutique parisienne au cœur du futur musée, un travail de restauration a été entrepris. Dans un premier temps, Aline Gaillard, restauratrice spécialisée en textile, a entrepris le nettoyage du store. En juillet 2021, l'équipe du Pôle musées a commencé à vider progressivement la boutique : partitions, disques et affiches ont été soigneusement rangés. « C'est un peu comme un chantier de fouilles archéologiques, raconte Karine Lhomme, la directrice. Chaque objet a été répertorié, emballé, stocké et sera remis à l'endroit exact lors de la mise en place de la boutique dans le parcours accordéon ». Le mobilier (meuble, comptoir,...) a été démonté en juin 2022 par l'entreprise GRRB. L'entreprise tulliste avait déjà procédé au démontage de la boutique il y a 20 ans. Elle est en charge du démontage et remontage du mobilier intérieur.

Début septembre, les ouvriers de GRRB ont procédé au démontage minutieux de la devanture (7m de long sur 3,5m de haut), chaque pièce de bois a été numérotée et emballée. Les agents techniques de la Ville ont ensuite pris le relais pour assurer le transport des pièces jusqu'à l'atelier de la restauratrice Cécile Thazard, à Poitiers. Cette restauration portera principalement sur la façade d'origine. La restauratrice interviendra pour réintégrer des pièces manquantes, stabiliser les écailles de peinture et la nettoyer afin qu'elle retrouve un aspect plus homogène. Une autre restauratrice interviendra par la suite pour la restauration des lettrages peints de la partie vitrée. Une belle remise en beauté pour cette boutique que le public pourra (re)découvrir dans la future Cité.

Retrouvez l'avancée du chantier sur cap.agglo-tulle.fr

FESTIVAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE

23^E ÉDITION

Du 29 octobre au 13 novembre, le Photo club ASPTT Tulle organise cette grande rencontre photographique salle Latreille.

Au programme : présentation du concours photo, exposition du reportage sur les travaux de la future Cité de l'Accordéon et des Patrimoines et présentation de la série « Histoires sans visage » réalisée par Jean Banq, l'invité d'honneur, durant le confinement. Pour lui, le photographe doit faire preuve de créativité dans son travail et apporter sa touche personnelle : « j'aime à déclarer que mon travail pourrait se situer dans un mouvement de type digi-to-pictorialiste ». Durant la conférence du samedi 29 octobre à 15h, l'artiste présentera son univers et abordera la thématique : « la photo créative, le travail d'une série ».



Salle Latreille, 13h à 18h30 du lundi au vendredi et 10h à 18h30 samedi et dimanche, entrée libre www.photoclubasptttulle.org

PASSAGE DE RELAIS

La 37^e édition du Championnat de France de Cross-Country des polices municipales aura lieu le 7 octobre 2023 au lac du Coiroux. Une rencontre sportive réservée aux policiers municipaux et ASVP mais aussi une course ouverte à tous. Pour officialiser l'organisation de cet événement porté par la Ville, le TAC et Vivre en Pays en Tulle, une passation de drapeau a eu lieu à Reims lors de la 36^e édition. (Photo fournie)





Le stade, dans les années 70-80, bordé de sapins. Fonds AM de Tulle.

HISTOIRE DE NOTRE VILLE

Le stade Alexandre-Cueille

Antre du Sporting Club Tulliste, le stade Alexandre-Cueille a été édifié, dans les années 1920, pour permettre aux élèves tullistes, aux sociétés sportives et au 12^e corps d'armée de disposer d'un terrain d'entraînement adapté.


Evoquée au sein du Conseil municipal depuis plusieurs années, la construction d'un stade est adoptée le 30 avril 1921. La topographie accidentée de la ville complexifie la recherche d'un site plat de 200m de long et 150m de large. Si un terrain situé au Marquisat est évoqué, c'est finalement vers une propriété du quartier de l'Auzelou que se tournent les édiles tullistes. Jusqu'alors, les équipes de football et de rugby se partageaient le terrain de Pounot, à Laguenne, ou celui de la Cible.

Les travaux débutent en 1926 mais des malfaçons imposent de réaliser de nouveaux travaux et renchérisse le coût d'une construction qui passe de 270 000 à plus de 400 000 francs.

Inauguré le 18 août 1929, par Henri Pate, sous-secrétaire d'Etat à l'éducation physique, le premier match du Sporting Club Tulliste a lieu le 1^{er} novembre 1929 contre l'AS Bortoise.

A la demande de Charles Cosson, président du Sporting, le Conseil municipal décide, le 7 septembre 1945, de donner au stade le nom d'Alexandre Cueille, ancien secrétaire général du club, mort pour la France à Déols à la suite des bombardements du camp d'aviation de Châteauroux le 11 mai 1940.

Les nombreux travaux d'aménagement réalisés par la suite permettent au site de disposer aujourd'hui d'un stade d'entraînement annexe, de courts de tennis extérieurs et couverts, d'une piste d'athlétisme, de vestiaires et de lieux de vie.

 Vous souhaitez réagir ou vous disposez de documents ou de photographies ?
Contactez les Archives municipales au 05 55 21 73 02

PROJECTION

A LA DÉCOUVERTE DE LA MAISON SCHÉRER/ROHMER

Le 22 novembre prochain, une projection de l'interview de René Schérer, le frère cadet du cinéaste Éric Rohmer, est proposée à la médiathèque.

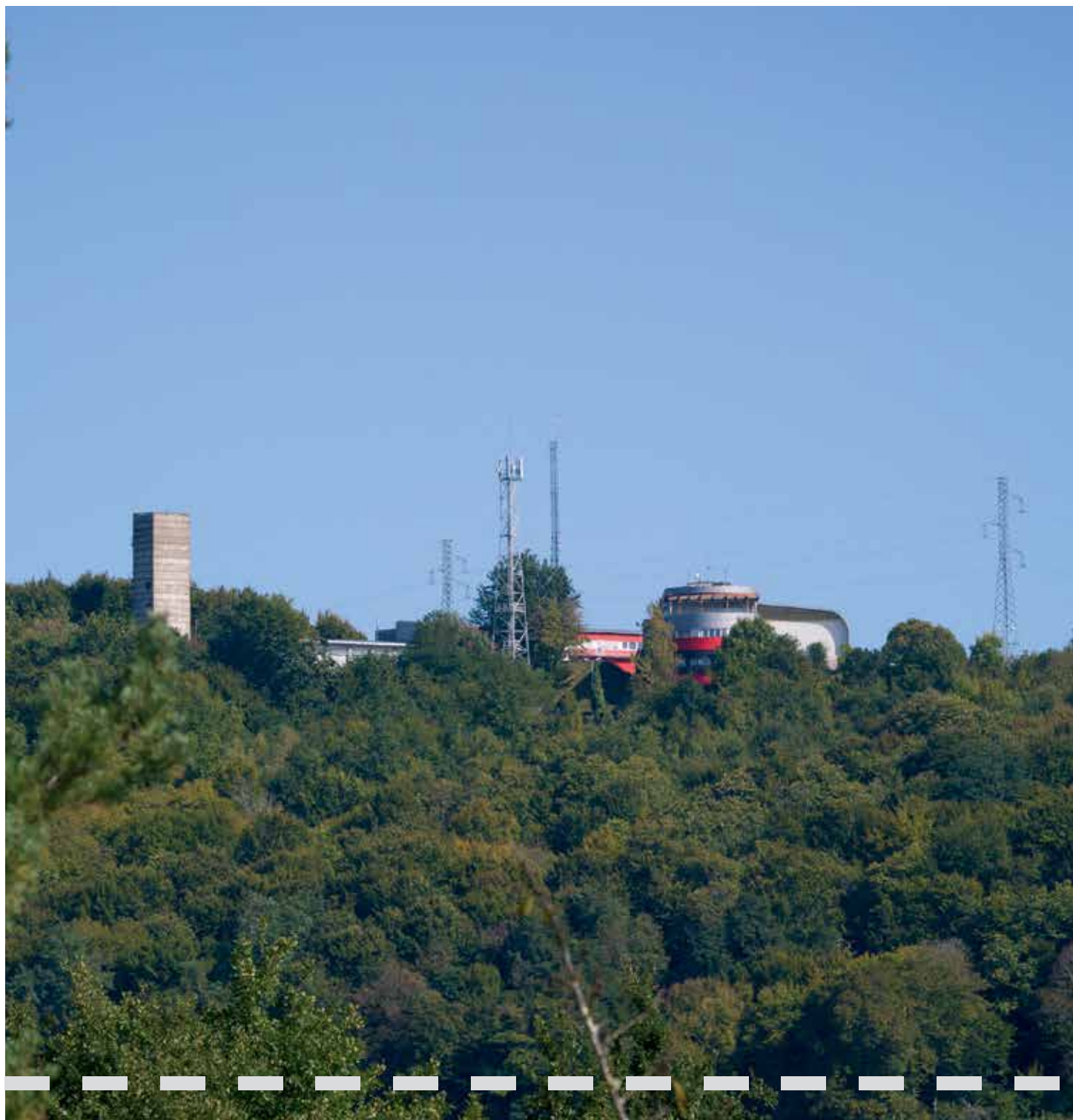
Une véritable plongée dans les souvenirs d'enfance de l'universitaire et philosophe français, sur son enfance à Tulle. René Schérer évoque notamment dans ce film la maison où il est né, à Tulle, rue de la Barrière. Au cours de cet entretien avec Noël Herpe, le philosophe laisse affleurer une foule de souvenirs : le théâtre familial, le lien avec les tantes institutrices et la formation intellectuelle, la découverte du cinéma, les promenades en Corrèze...

 A 18h30 médiathèque intercommunale Éric-Rohmer

HOMMAGE

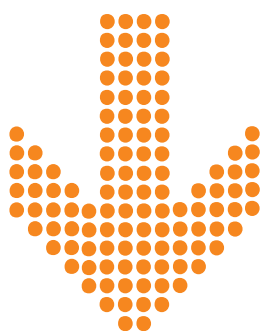
Yves Bouillaguet, ancien chef d'entreprise de la SCOB 19, est décédé le 14 août dernier à l'âge de 70 ans. Il a transformé l'entreprise familiale tulliste en société coopérative ouvrière. Il a porté au côté de la mairie le projet d'éco-quartier sur les hauteurs de la ville et s'est investi dans la sauvegarde des accordéons Maugein. Le Conseil municipal salue son engagement et présente ses plus sincères condoléances à sa famille.





LES SECOURS RÉPONDENT À L'APPEL

Malaise, accident de la route, incendie, personne blessée... en cas d'urgence, les services de secours se mobilisent pour intervenir au plus vite. Les opérateurs du SAMU (15) ou des pompiers (18) sont les premiers à prendre connaissance des besoins et de la gravité de la situation. Ils mobilisent les équipes nécessaires pour venir en aide aux personnes sur l'ensemble du département.



LES SECOURS RÉPONDENT À L'APPEL

- Les assistants de régulation médicale du SAMU doivent suivre une formation de 1470 heures sur un an. Une certification obligatoire depuis 2019 qui alterne enseignement théorique et pratique.

Face aux tensions durant la période estivale, une campagne de communication a été organisée pour sensibiliser les Français et les inciter à avoir les bons réflexes et ne pas engorger les services d'urgences : « Avant d'aller aux urgences, si mon médecin traitant n'est pas disponible, j'appelle le 15 ». De bonnes pratiques qui permettent aux équipes de secours d'être coordonnées pour intervenir au plus vite.

LE 15

Le Service d'Aide Médicale Urgente, et plus particulièrement le Centre de Réception et de Régulation des Appels (CRRA), est basé dans les locaux du SDIS (av Evariste Gallois). Au bout du fil, 24h/24 et 7 jours/7, deux assistants de régulation médicale (ARM) et un médecin régulateur apportent une réponse médicale adaptée aux besoins des patients qui ont composé le 15 (et un assistant assure la mobilisation des véhicules). Ils recueillent les informations (identifi-

cation, adresse du sinistre, objet de la demande...) en suivant un protocole précis afin d'apporter une réponse adaptée au niveau de gravité et d'urgence. Arcade ouverte pour un petit garçon, tension basse au domicile d'une personne âgée, pas de réponse chez un particulier équipé d'un bracelet de téléassistance, recherche d'un médecin traitant... les demandes sont nombreuses et variées. Avec en moyenne 300 à 400 appels par jour, le rôle des ARM est primordial. « Il faut faire preuve d'empathie, rester calme en toute circonstance et être en mesure d'apprécier la situation pour mobiliser les bons moyens, souligne une des assistantes de régulation. En cas d'arrêt cardiaque, par exemple, nous devons guider les personnes afin qu'elles prodiguent les premiers soins avant l'arrivée des secours ». Le SAMU peut ainsi décider de mobiliser différentes équipes en fonction du niveau de gravité : sapeurs-pompiers, SMUR, ambulances privées. Pour cela, ils s'assurent des disponibilités des moyens d'hospitalisation les plus proches, publics ou privés et adaptés au patient. « Cette régu-

lation permet de ne pas engorger le service des urgences, précise le docteur Nauche, directeur médical du SAMU 19. Nous pouvons orienter les patients vers les médecins de garde par exemple. Depuis quelques années, nous sommes malheureusement confrontés à la pénurie de praticiens sur le département. Cet été, nous avons eu 25% d'appels en plus par rapport à l'année dernière. Des personnes souvent sans solution médicale car leur médecin traitant était en congé et non remplacé ».

C'est pour répondre à cette problématique qu'un médecin régulateur supplémentaire va être déployé sur la plateforme du SAMU à partir du 1er novembre 2022. « Ce sont des médecins libéraux volontaires qui viendront tenir des gardes en journée pour apporter une aide médicale par téléphone ou, le cas échéant, orienter vers un médecin généraliste en ville », explique le directeur médical.

La régulation du SAMU peut faire intervenir, en fonction de la gravité de la situation, les services mobiles d'urgences et de réanimation : le SMUR. Cette unité basée à l'hôpital intervient exclusivement sur régulation du SAMU pour assurer la prise en charge, le diagnostic, le traitement et le transport des patients en situation d'urgence médicale. Elle est

composée d'un médecin urgentiste, d'un infirmier et d'un ambulancier. Le véhicule du SMUR est doté d'un matériel de réanimation complet.

Le SAMU 19 peut, dans certaines situations (accidents sur la voie publique par exemple), travailler en collaboration avec les sapeurs-pompiers. Pour cela, il transmet les données nécessaires à l'intervention (via un logiciel spécifique) et peut, dans certains cas critiques, échanger directement avec eux car les locaux sont mitoyens.

Un travail d'équipe et de coordination des moyens que l'on retrouve également au Centre de Traitement des Appels (CTA/CODIS) des pompiers.

LE 18

En Corrèze, lorsque que l'on compose le 18 (ou le 112), l'appel aboutit au Centre de Traitement de l'Alerte (CTA) des sapeurs-pompiers à Tulle. Au bout du fil, 24h/24 et 7 jours/7 un pompier (opérateur professionnel ou bénévole) traite l'appel et enregistre les informations nécessaires pour donner l'alerte et engager les équipes les plus proches de la victime. Un « open space » dans lequel sont présents en permanence, en cycle de 12 heures (gardes de jour et de nuit), un chef de salle et deux opérateurs. « La moyenne des décrochés est de 5

LES CHIFFRES / CLÉS

12

HEURES DE GARDES POUR LES ASSISTANTS DE RÉGULATION MÉDICALE CHAQUE JOUR AU SAMU 19

90 000

APPELS ONT ÉTÉ RECENSÉS AU CTA POUR 13 000 INTERVENTIONS (DONT 880 À TULLE) SUR LA PÉRIODE DE JANVIER À MI-SEPTEMBRE SUR LE DÉPARTEMENT

90

PASSAGES PAR JOUR CET ÉTÉ AUX URGENCES DE TULLE POUR TOUS TYPES DE PATHOLOGIES

1

ACCÈS RÉSERVÉ AUX AMBULANCES ET AUX POMPIERS AUX URGENCES

100

MÉDECINS ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN EXERCENT À L'HÔPITAL DE TULLE



● A l'occasion de la journée mondiale des premiers secours, le centre hospitalier de Tulle et des associations partenaires ont sensibilisé et initié les passants.

RENCONTRE AVEC LE DIRECTEUR



ERIC VILLENEUVE,
DIRECTEUR DU CENTRE HOSPITALIER DE TULLE

TULLE MAG: *Le SAMU 19 est un service hospitalier. Comment travaillez-vous avec ?*

Le SAMU est un service à vocation départementale qui travaille avec le Centre hospitalier de Tulle mais aussi celui de Brive et celui d'Ussel. Il s'assure de la disponibilité des moyens d'hospitalisation, notamment les urgences quand le cas du patient le nécessite. J'échange régulièrement avec Philippe Nauche, le directeur médical, notamment sur la mise en place du Service d'Accès aux Soins. Il s'agit de mettre en place une collaboration équilibrée entre la médecine d'urgence et la médecine de ville. Nous sommes également en réflexion avec les responsables du SDIS de la Corrèze pour envisager la création d'un nouveau bâtiment pour les plateformes téléphoniques du SDIS et du SAMU qui ne sont plus adaptées aux besoins des opérateurs et également la création d'une hélistation pour l'hélicoptère du SMUR de Limoges qui aujourd'hui doit se poser au stade Alexandre-Cueille faute de mieux (en moyenne 2 fois par jour).

TULLE MAG: *Le service des urgences est un pilier central de l'hôpital, pourquoi ?*

Avec en moyenne 60 à 70 passages par jour et une vingtaine de patients hospitalisés dans différents services de l'hôpital, les urgences sont une porte d'entrée essentielle pour notre structure. Il existe également d'autres services d'urgences spécialisés comme en pédiatrie (aux heures ouvrables), en maternité/gynécologie (24h/24) et nous avons des médecins d'astreinte pour la plupart des spécialités (orthopédie, neurologie, psychiatrie, cardiologie...). Depuis cet été, nous avons mis en place une infirmière de parcours à l'accueil des urgences afin de faire le lien avec les services et faciliter le parcours d'admission des patients hospitalisés. Nous allons également, dès cet automne, renforcer l'équipe du soir avec un médecin sénior (contre deux actuellement) jusqu'à 23h afin de fluidifier les prises en charge.

TULLE MAG: *Quels sont les projets du Centre hospitalier Tulle ?*

Afin de soulager une partie des urgences sur les soins non programmés, nous étudions la possibilité d'ouvrir un Centre de soins dans les anciens locaux de l'Institut de formation en soins infirmiers. Des médecins généralistes pourraient tenir des permanences (à temps plein ou partiel) et bénéficier d'un plateau technique à proximité. En ce qui concerne les travaux du Centre hospitalier (isolation, modernisation, extension), l'instruction de notre dossier est en cours au Ministère de la santé, nous espérons avoir des réponses avant l'été 2023.



- Cette salle de déchochage sert à prendre en charge les situations les plus graves dans le service des urgences. Elle permet de réaliser les premiers soins les plus urgents avant un transfert.



- Le SMUR possède deux ambulances de réanimation et deux voitures légères. Ces locaux sont attenants aux services des urgences.



- Les grands écrans de la salle du CTA permettent aux opérateurs d'avoir une visibilité sur l'ensemble des effectifs des sapeurs-pompiers disponibles et susceptibles d'être engagés sur une opération.

secondes, précise le capitaine Alain Veneau, responsable du Groupement des Services Opérationnels. Nous pouvons intervenir dans le cas d'un incendie (voiture, maison, forêt...), d'un accident de la route, du secours à la personne (chute, malaise...) et des opérations diverses, comme en cas de pollution par exemple. A chaque fois, les moyens mis en œuvre sont adaptés à la situation (véhicule de secours et d'assistance aux victimes, camion-citerne, véhicule de liaison, etc.) ». En moyenne, sur cinq appels passés, une intervention est déclenchée. Les 36 centres de secours de la Corrèze permettent d'intervenir le plus rapidement possible auprès des victimes ou sur un sinistre.

Attenant à la salle du CTA, une salle opérationnelle est utilisée en cas de sinistre d'envergure : le Centre Opérationnel d'Incendie et de Secours (CODIS). « Cette salle permet de gérer les besoins humains et techniques mobilisés sur une intervention et de ne pas encombrer le centre d'appels qui doit rester opérationnel et silencieux, explique le capitaine. Nous l'avons utilisé par exemple pour coordonner les équipes à Tulle durant l'incendie du parking Péri ou encore celui rue de la Barrière. Nous avons également une salle de débordement qui nous permet de traiter les appels en cas d'intempéries ou de grosses tempêtes comme en 1999 ou en 2017. Un disque d'accueil permet d'informer les

personnes et cinq opérateurs peuvent être mobilisés pour répondre à l'urgence ».

Avec 80% des interventions réalisées par les sapeurs-pompiers de la Corrèze, le secours à personne reste le motif de sortie de secours le plus fréquent. Les pompiers travaillent en lien étroit avec l'ensemble des services de secours, dont les hôpitaux.

LES URGENCES DE TULLE

Les urgences désignent le service hospitalier qui est en charge de l'accueil et des soins des personnes malades ou blessées qui se présentent d'elles-mêmes à l'hôpital ou qui arrivent via les services de secours comme les pompiers ou le SAMU. Pilier central d'un établissement hospitalier, le service des urgences est organisé de manière à prendre en charge 7j/7 et 24h/24 les soins urgents non programmés avec un maximum d'efficacité. Le rôle du service est d'accueillir tous types de patients, sans sélection, en cas d'urgence vitale ou non.

Dès leur arrivée aux urgences de Tulle, un agent d'accueil et une infirmière analysent le motif d'admission pour permettre de soigner prioritairement les blessés les plus graves. « Nous avons en moyenne 65 passages par jour, précise Philippe Dupuy, chef de service. Les personnes peuvent patienter jusqu'à trois ou quatre heures en salle d'attente avant d'être prises en charge car aux urgences,

ce n'est pas l'arrivée chronologique qui prime mais bien l'urgence des soins ». Ce qui peut parfois engendrer de la frustration ou de la colère chez certaines personnes. Les équipes travaillent actuellement sur l'amélioration de la zone d'attente et celle de l'accueil afin d'optimiser l'espace et garantir une meilleure confidentialité.

La zone de soins se compose de six boxes pour les circuits longs du type douleurs abdominales, de deux boxes courts pour une entorse par exemple et de deux boxes de déchocage en cas d'urgences vitales (accident de la route, infarctus...). Une salle de radiologie et une d'ophtalmologie complètent l'équipement. Pour soigner les patients en journée, trois médecins, trois internes et quatre infirmières sont présents (contre deux médecins, un interne, deux infirmières la nuit). Des aides-soignants et des agents hospitaliers complètent les équipes 24h/24 pour les soins et l'entretien. En complément, le service des urgences peut hospitaliser des patients sur une courte durée grâce à six lits. « L'Unité Hospitalisation de Courte Durée (UHCD) a pour objectif de poursuivre la surveillance et la prise en charge des patients qui y sont admis. Le séjour en UHCD est en moyenne de 24 heures, le temps que les patients se stabilisent ou qu'un retour à domicile puisse être envisagé, explique l'urgentiste. Nous pouvons également accueillir des personnes en urgences psychosociales ».

LES INFOS EN PLUS

SERVICE D'ACCÈS AUX SOINS

A partir du 1^{er} novembre, un médecin régulateur libéral viendra tenir des permanences en journée dans les locaux du SAMU 19 pour apporter une aide médicale par téléphone (accessible via le 15).

Si vous êtes confrontés à un besoin de soins urgents ou non programmés et que votre médecin traitant n'est pas disponible, le SAS peut vous permettre d'accéder à un professionnel de santé. Le médecin régulateur libéral pourra vous fournir un conseil médical ou vous orienter vers une consultation de soin en ville dans les 48h (du lundi au vendredi, de 8h à 20h).



ELISABETH MY DEAR



6 lieux, 6 ambiances, le Barathon 2022 a une fois de plus fait vibrer le public. Du Trech jusqu'à la gare, durant deux soirs, les amateurs de musique ont eu l'embarras du choix comme au V&B avec le groupe bordelais Th3 Nobodies.



FORUM DES ASSOCIATIONS



Les associations et les clubs de la ville ont fait la promotion de leurs activités auprès du public venu en nombre. Un rendez-vous plébiscité par les petits et les grands pour renouer avec la pratique sportive ou culturelle.

QUAND LES *Tullistes*



FOULÉES TULLISTES



1 160 coureurs sur les huit courses de cette 44^e édition ont franchi la ligne de départ. Un événement au cœur de la ville pour le plus grand plaisir des spectateurs venus en nombre.



LA MAGIE DES PLANTES



Lors des journées du patrimoine, le musée du Cloître a proposé des animations autour de l'exposition de Gaston Vuillier. Echappées sauvages a sensibilisé le public au pouvoir bienfaiteur de certaines plantes sauvages.

ils l'ont fait!



REMISE DE DIPLÔMES



Les élèves infirmiers de la promotion 2019-2022 ont reçu leurs diplômes le 9 septembre dernier. Une belle récompense pour les trente-neuf étudiants qui ont célébré cet évènement avec le traditionnel jeté de chapeau.



HISTOIRES DE SIGNES



Les élèves de Turgot ont assisté à un spectacle bilingue, salle Latreille, de la compagnie les Associés singuliers. Un duo de comédiens (l'un sourd, l'autre entendant), pour une interprétation autour de la littérature jeunesse.

FONT VIBRER LEUR *ville*



POUR SERVIR LA FRANCE



Le 2 septembre, douze jeunes Corrèziens ont signé leur contrat, en présence de leur famille, pour rejoindre l'armée de terre. Un engagement de cinq ans qu'ils ont officialisé en mairie.



RESPIRE



Pour ce temps fort de lancement de saison, l'Empreinte a imaginé un rendez-vous dans l'espace urbain, autour de propositions artistiques tout terrain, allant du cirque à la danse en passant par le théâtre.

Les rendez-vous

4 OCT. AU 26 NOVEMBRE

29 OCT. AU 13 NOVEMBRE

27 ET 28 OCT. ET 3/4/5 NOV.

VENDREDI 28 OCTOBRE

5 ET 6 NOVEMBRE

MARDI 8 NOVEMBRE

10, 23 ET 30 NOVEMBRE

SAMEDI 19 NOVEMBRE

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

MARDI 22 NOVEMBRE

SAMEDI 26 NOVEMBRE

DIMANCHE 27 NOVEMBRE

29 ET 30 NOVEMBRE

SAMEDI 3 DÉCEMBRE

MARDI 6 DÉCEMBRE

JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE

L'AVENTURE DU RAIL

Exposition à la médiathèque Eric-Rohmer. Entrée libre

FESTIVAL D'ART PHOTOGRAPHIQUE

Salle Latreille, avec comme invité d'honneur Jean Banq. **ENTRÉE GRATUITE**

www.photoclubasptttulle.org

Ô LES CHŒURS*

Programme complet sur elizabeth-my-dear.fr

CONFÉRENCE

18h30, au cinéma VEO. François Hollande présente son dernier livre «Bouleversements». **ENTRÉE GRATUITE**

FESTIVAL DU JEU*

14h à 19h samedi et 10h à 18h dimanche salle de l'Auzelou. **ENTRÉE LIBRE**

DON DU SANG

8h à 13h30, salle de l'Auzelou

LE MOIS DU DOC*

Véo Ciné propose trois rencontres en partenariat avec Cap à gauche 19, SOS violences conjugales et le Mouvement Français pour le Revenu de Base. **6,20€ A 8,20€**
www.veocinemas.fr/veo-tulle/

LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

11h à 12h30, école de La Croix de Bar

LOTO

14h30, salle Marie-Laurent, organisé par l'association Colline des Fages

A LA DÉCOUVERTE DE LA MAISON SCHÉRER

18h30, médiathèque Eric-Rohmer projection proposée par Noël Herpe. **ENTRÉE LIBRE**

TÉLÉTHON 2022

Stage de Bachatta, Kizumba et Salsa à partir de 14h30 salle Latreille suivi d'une soirée dansante

AUBADE STE CÉCILE*

11h salle Latreille avec l'Harmonie de Tulle. **GRATUIT**

7 D'1 COUP

17h30 mardi et 15h mercredi à la médiathèque E. Rohmer, spectacle tout public. **GRATUIT**

TÉLÉTHON 2022

Les bénévoles se mobilisent sur les marchés de Tulle.
www.agglo-tulle.fr

CONSEIL MUNICIPAL

18h, Hôtel de ville. **OUVERT À TOUS**

GASTON VUILLIER

14h à 18h mardi au samedi exposition au musée du Cloître. **ENTRÉE LIBRE**

www.agglo-tulle.fr

* Ô LES CHŒURS

27/28 OCTOBRE ET 3/4/5 NOVEMBRE



L'association Elisabeth my Dear lance la 26e édition de son festival avec une programmation éclectique et de nombreux temps forts comme la soirée Born Bad Records pour célébrer les 15 ans de ce label ou encore la soirée non-conforme, féministe queer et festive « Trouble night ». Programme complet sur elizabeth-my-dear.fr

Salle des Lendemaïns qui Chantent, places en prévente sur helloasso.fr

* CONFÉRENCE

VENDREDI 28 OCTOBRE



François Hollande vient présenter son dernier livre, «Bouleversements», dans lequel il évoque les grands changements géopolitiques de la dernière décennie. Cette conférence sera suivie d'une séance de dédicaces.

18h30 au Cinéma VEO Tulle

* FESTIVAL DU JEU

5 ET 6 NOVEMBRE



La ludothèque Air de Jeux fait son festival. Petits et grands pourront tester de nombreux jeux : société, jeux en bois, enquête, tournois.... Une bourse aux jeux sera également organisée le samedi 5 novembre. Venez jouer !

Samedi 5 de 14h à 19h et dimanche 6 de 10h à 18h, salle de l'Auzelou. Gratuit

* AUBADE STE CÉCILE

DIMANCHE 27 NOVEMBRE



L'Harmonie de Tulle vous invite pour son aubade de la Sainte Cécile. L'occasion de (re)découvrir le répertoire musical de cet orchestre amateur avec des morceaux tels que «Le Roi Lion», «Forest Gump» ou bien encore Sambeando (samba).

11h salle Latreille. Entrée libre

MAJORITÉ MUNICIPALE**UN BUDGET CONFRONTÉ
AU CHOC ÉNERGÉTIQUE**

La section de fonctionnement du budget s'élève à 20 M€ et sert à la rémunération des agents, aux politiques municipales ainsi qu'à l'entretien des espaces et équipements (écoles, stades, salles). La répartition de nos dépenses de fonctionnement procède de nos choix avec « écoles, jeunesse » (20%), « culture, patrimoine, rayonnement » (17%), « entretien, aménagements, transition écologique » (13%), « sports » (10%), « santé et social » (8%), « économie » (6% pour commerce, la compétence économie étant à l'agglomération), « logement » (6%), « sécurité » (3%). Les intérêts de notre dette étant comptabilisés dans cette section, il est impératif que notre endettement soit limité. Ainsi nous avons réduit notre encours de dette de 27 à 17 Millions d'€ depuis 2015. Les collectivités n'ayant pas le droit de présenter un budget en déséquilibre (contrairement à l'Etat qui le pratique depuis 40 ans !) les dépenses de fonctionnement ne peuvent excéder les recettes qui proviennent des impôts payés par les Tullistes (41 % des recettes), du produit des services municipaux payants ainsi que des dotations de l'Etat qui baissent régulièrement. La section d'investissement permet de réaliser les équipements et aménagements, ce qui représente entre 4 et 6 Millions selon les années. Cette section doit également être équilibrée entre dépenses et recettes qui proviennent des subventions (collectivités ou Etat), de l'autofinancement (excédent de fonctionnement) ou de l'emprunt. Alors que les grands projets en cours (notamment la Cité de l'Accordéon et des Patrimoines subventionnée à 80 %) seront achevés dans les temps, le contexte actuel amène à revoir la programmation des opérations futures.

Les communes sont confrontées depuis des années à des difficultés financières. Ainsi les dotations de l'Etat ont fortement baissé dans le passé. Ne voulant pas augmenter les impôts ni recourir à trop d'emprunt, nous avons dû limiter nos investissements et contenir notre fonctionnement. Par ailleurs, les mesures de revalorisation salariale des agents ont été décidées par l'Etat (+380 000 € sur une année pleine). Depuis le début de l'année, les prix des énergies s'envolent (gaz +30 %, électricité +100 %, carburants +40 %). Nous avons anticipé par une inscription de 400 000€ de dépenses supplémentaires pour les énergies. Ces hausses ont également été absorbées par notre excédent de fonctionnement de 2021 (+600 000€).

Aujourd'hui ces hausses continuent. Ainsi, nous prenons des mesures d'économie d'énergie (température, éclairages...). Nous devons également retravailler notre budget de fonctionnement, revoir notre plan d'investissement afin d'accélérer les travaux de réduction de la facture énergétique. Il s'agira sans doute aussi de reprogrammer ou de reporter des investissements moins urgents. Ainsi nous maintiendrons malgré ce contexte une gestion active mais prudente.



PASCAL CAVITTE
Conseiller municipal
délégué au Pôle Ressources

OPPOSITION MUNICIPALE**LA CIGALE AYANT CHANTÉ
TOUT L'ÉTÉ...**

Au cœur de la crise énergétique, la déconvenue est totale pour notre collectivité. N'ayant plus aucune marge de manœuvre, la majorité municipale doit serrer drastiquement les cordons de la bourse. Pour ce faire, elle n'a qu'une seule possibilité : restreindre son fonctionnement et amoindrir ses investissements. Cette situation est d'autant plus violente que la ville de Tulle est toujours dans une précarité financière tendue. Cette fragilité n'a pas été suffisamment atténuée par la volonté de désendettement qui avait marqué le précédent mandat. Il faut rappeler qu'une fois de plus le projet du musée de Tulle, totalement décalé par rapport aux capacités de notre trésorerie, vient malheureusement accentuer la fragilité de cette gestion municipale.

DES ÉLUS AUX ABOIS • Dans ce moment de tension, et pour la première fois, les élus de l'Opposition ont été conviés, début octobre, pour une réunion informelle. Il s'agissait de réagir collectivement aux propositions élaborées par les différents services municipaux pour établir un plan de sobriété énergétique. L'embaras était palpable sur tous les visages car ces coupes sombres vont induire des mécontentements inévitables voire des engueulades mémorables à venir... Certes, ces restrictions concernent d'abord le fonctionnement de notre collectivité : baisse du chauffage sur les lieux de travail, plus d'eau chaude dans les sanitaires, des ordinateurs qui devront être éteints en quittant son poste, fermeture de plusieurs structures municipales pour ne plus les chauffer, abaissement à treize degrés dans les gymnases... Cette liste à la Prévert n'est, bien sûr, pas exhaustive.

LES ALARMES DU MAIRE • En contrepartie, le Maire a demandé de manière très solennelle aux Tullistes de faire des efforts en appelant à leur civisme. Il était attendu que soient convoquées de nouvelles conduites dans les pratiques sportives et culturelles. Pour de nombreuses associations, les adhérents devront adapter leurs comportements afin de répondre à ces nouvelles préoccupations pour ne pas dire à ces nouvelles températures. Il est évident que les parents d'élèves s'interrogent déjà sur les conditions d'hébergement dans les écoles municipales. Nous avons appris avec une certaine surprise que la plus grande partie des installations scolaires ne possède pas de thermostat par classe pour moduler les températures... Une incurie de plus pour une collectivité qui ne s'est jamais véritablement intéressée aux économies d'énergie. Bien sûr, il y a eu des attentions mais elles n'ont jamais été très ambitieuses.

QUAND LA BISE FUT VENUE • Notre précarité énergétique est à la hauteur de ce qu'a été notre gestion de l'eau où, rappelez vous, sur cent litres d'eau produits à la station de Solane, 54 litres se perdaient en fuites diverses et variées. Aujourd'hui, les élus de la Majorité comprennent sur le tard que la gestion énergétique devait être au cœur de leurs préoccupations mais ils sont au pied du mur. Durant l'hiver à venir, les Tullistes seront malheureusement tributaires de la faiblesse de cette politique communale.



RAPHAËL CHAUMEIL
Conseiller municipal
d'opposition

Un objet perdu, un objet trouvé ?

Tous les objets sont enregistrés dans une base de données à la mairie. Les personnes ayant perdu un objet ont la possibilité de faire une déclaration de perte en remplissant le formulaire sur le site www.agglo-tulle.fr (démarches en ligne). Cette demande, faite par internet, ne remplace en aucun cas une déclaration de perte faite auprès des services de Police ou de Gendarmerie.



La mairie au quotidien

HORAIRE D'OUVERTURE DES SERVICES ADMINISTRATIFS

- Du lundi au jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

TOUS LES RENSEIGNEMENTS SUR : www.agglo-tulle.fr

ou 05 55 21 73 00

ville de tulle - officiel ville2tulle

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA PLATEFORME D'ACCUEIL

- Les lundi, mardi, jeudi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30
- Le mercredi : de 8h30 à 19h sans interruption
- Le vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Médiateur urbain

Vous rencontrez un problème de voisinage ? Didier Peuch, médiateur urbain est à votre disposition. Ni avocat, ni juge, son rôle est de proposer des solutions et des compromis qui pourront apaiser et résoudre vos conflits.

didier.peuch@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 16

TULLE pratique



Un rendez-vous avec les élus ?

Vous souhaitez rencontrer un élu pour évoquer votre situation personnelle ? N'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du secrétariat des élus :

secretariat.maire.elus@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 93 ou 05 55 21 73 76

Mes poubelles

COLLECTE DES SACS JAUNES

Si votre quartier est équipé d'un container de couleur jaune, vous devez y déposer vos déchets.

DÉCHETTERIE DE MULATET

Gratuite pour les particuliers.

Ouverte du lundi au samedi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Fermée le jeudi.

www.agglo-tulle.fr

Démarches en ligne

Acte de naissance, carte d'identité, passeport, livret de famille... de nombreux formulaires sont accessibles gratuitement sur le site de la ville. Aucun paiement n'est demandé pour ce type de demande, en cas de doute contacter le service Population.

etat.civil@ville-tulle.fr
ou 05 55 21 73 00

TULLE mag

n° 164 - octobre/novembre 2022

Directeurs de la publication

Bernard Combes, maire et Jacques Spindler, adjoint au maire

Rédaction : Sophie Carlat

Photographies : Frank Barrat-Arnal

Mise en page : Mathieu Morel

Création de la maquette

Concordance.s/Michel Delon (Tulle)

Impression : Maugein imprimeurs sur du papier issu de forêts durablement gérées

ISSN : 2139-2226 • Tirage : 10 500 exemplaires

Dépôt légal : octobre/novembre 2022



DES
QUI

LENDEMAINS CHANTENT

SCENE DE MUSIQUES ACTUELLES

TULLE - Septembre > Décembre 2022

